



Protection 2L

DECLARATION DE CONFORMITE UE

Le responsable de la mise sur le marché :

P2L Protection 2L

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf (ou considéré comme neuf) décrit ci-après :

Polo URBAN : Polo en maille 100% polyester jaune ou orange fluorescent, une bande horizontale de matière retro-réfléchissante une bande autour du torse, deux bandes en bretelle.

Est conforme aux dispositions de la réglementation européenne 2016/425 relative aux équipements de protection individuelle (EPI) du 09/03/2016, et le cas échéant aux normes nationales transposant les normes harmonisées

EN ISO13688 :2013

EN ISO 20471: 2013+A1:2016 Class:2

Est identique aux Equipements de Protection Individuelle ayant fait l'objet de certification UE de type : numéro 2777/13227-01/E00-00 du 19 Aout 2019 délivré par le laboratoire notifié n° 2777 :

SATRA Technology Europe Ltd.
Bracetown Business Park,
Clonee, D15YN2P,
Ireland

Fait à Marlenheim le 19 Aout 2019

JD LAKOMY

P2L 13, rue Sainte Odile 67520 Marlenheim

Téléphone : +33(0) 3.69.73.03.60 Fax : +33(0) 4.26.00.73.48 Email : info@p2l.fr www.p2l.fr

N° Siret 500 831 102 000 32